

La vie du contrat de travail : gérer les modifications et les périodes de suspension du contrat de travail

THEMATIQUE : DROIT SOCIAL

Présentation

Au cours de la relation de travail, certaines situations et évènements impactent le contrat de travail. Il est essentiel pour les personnes dirigeant quotidiennement des salariés de connaître les règles légales et conventionnelles mais également de découvrir les pratiques des uns et des autres pour gérer sereinement les modifications du contrat de travail ainsi que les différents congés et absences des salariés.

Le + de la formation

Approche pragmatique avec étude de cas concrets et contextualisés

Objectifs

- Mettre en œuvre une modification du contrat de travail ou un changement des conditions de travail du salarié.
- Gérer l'ensemble des congés des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles.
- Faire face aux absences des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles.

Contenu du programme

- **Modifier le contrat de travail du salarié ou changer ses conditions de travail**
 - Panorama de l'ensemble des modifications ou changements impactant la relation de travail,
 - Présentation de la procédure à respecter en cas de changement des conditions de travail et en cas de modification du contrat de travail pour motif personnel et pour motif économique.
- **Gérer un arrêt maladie, un accident du travail ou un accident du trajet**
 - Connaître les obligations du salarié et de l'employeur en cas d'arrêt,
 - Déterminer le droit au maintien de salaire par l'employeur pour le salarié,
 - Faire intervenir la caisse de prévoyance en cas d'arrêt prolongé.
- **Gérer les congés payés des salariés**
 - Déterminer le nombre de jours acquis,
 - Décompter les congés payés lors de la prise ;
 - Les règles particulières applicables pour les contrats atypiques de la branche (CDII, AT/Profs, Modulation ...),
 - Calculer l'indemnité de congés payés.
- **Gérer les congés liés à la parentalité**
 - Le congé maternité,
 - Le congé paternité,
 - Le congé parental.
- **Gérer les autres congés et absences**
 - Les jours d'absence exceptionnelle (mariage, décès, enfant malade ...),
 - Les jours fériés,
 - Le congé sans solde.

Les participants devront **se munir d'une calculatrice**



PUBLIC

Dirigeant·te ou dirigeant·te bénévole, directeur·trice, comptable, gestionnaire RH

PREREQUIS

Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS :

- Réalisation de cas pratiques, quiz, brainstorming
- Envoi préalable d'un support pédagogique avec explications et exercices
- Echanges avec et entre les participants sur leurs pratiques

INTERVENANTE

Juriste droit du travail

DUREE : 2 jours (soit 14 heures)

MODALITÉS

Formation en présentiel ou distanciel selon les dates

COUT DE LA FORMATION

• Formation préfinancée sur votre contribution conventionnelle dans le cadre du catalogue ECLAT.

• Pour une formation intra-entreprise sur mesure, nous contacter

Les participants peuvent venir avec leurs cas concrets qui pourront être étudiés en séance.

Formation conçue et animée par :

HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté